

Direction Générale des finances publiques
Direction Régionale des Finances
Publiques du Languedoc-Roussillon et du
Département de l'Hérault

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

La Directrice Régionale des Finances Publiques
du Languedoc-Roussillon et du département de l'Hérault.

Vu l'article 1650 du code général des impôts ;
Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de
la commune de GALARGUES

DECIDE :

Sont nommés Commissaires de la CCID de GALARGUES
les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la
date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
BONNET Jean-Luc BOURGEOIS Danièle COURT Jean-Michel DUVERDIER Luc ESTOUR Jean TROVERO Olivier	BEAUQUIER Yves BONIN Sylvette BONNEVIDE Bruno CAMP Olivier CLOT David DAGNES Jean-Luc

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants, par
le Maire de la commune de GALARGUES, président de la commission communale des impôts directs.

A Montpellier, le 3 septembre 2014

DESTINATAIRES

Madame, Monsieur le Maire de GALARGUES
Monsieur le Responsable du Service des impôts des
particuliers S.I.P. DE LUNEL ;
Monsieur le Responsable du SFDL

La Directrice régionale des finances publiques



Nadine CHAUVIERE